

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-565 du 16 novembre 1998

**Portant nomination et Promotion
à titre exceptionnel, civil et
étranger dans l'Ordre du Mérite
du Bénin de Monsieur Michael
Franz Heinrich STEEB**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 19 Août 1998 ;

DECRETE :

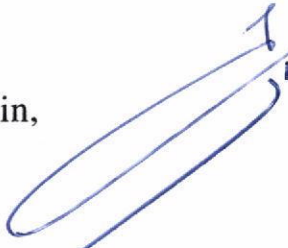
Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter du 23 Août 1998, Monsieur Michael F.H. STEEB, Directeur du Projet Bénino-Allemand des soins de Santé Primaire et du Service Allemand de Développement en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans le

renforcement de la Coopération Germano-Béninoise en matière de soins de Santé Primaire.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES
18 - GCONB 15 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
INTERESSE 1.